

Attributions du Service Economique

Attributions du Service Economique

Les attributions du Service Economique se présentent comme suit :

1- Appui et accompagnement des coopératives :

Afin d'améliorer la situation des coopératives et leurs performances, dans la perspective de leur mise à niveau, le service économique entreprend les actions suivantes:

1.1- Réalisation de diagnostics des organismes coopératifs, et suivi de leurs résultats :

Cette opération a pour objectif la mise à niveau des organismes coopératifs, elle est concrétisée par:

- La réalisation de diagnostics auprès des organismes coopératifs afin de déceler leurs points forts et faibles et évaluer leurs performances et évolutions
- Suivi des résultats des diagnostics effectués, en assistant les coopératives pour l'application des propositions et recommandations émises par les rapports des diagnostics.

Cette opération est effectuée en étroite coordination avec les commissions provinciales de promotion et mise à niveau des coopératives, lesquelles sont constituées de représentants des autorités locales, des services techniques concernés et de l'Office du Développement de la Coopération (ODCo).

-La réalisation d'audits et contrôles réguliers des coopératives et leurs unions conformément à l'article 78 de la loi N° 112.12 relative aux coopératives au Maroc, Cette mission est effectuée en étroite coordination avec les représentants des autorités locales, des services techniques concernés

1.2- Appui et assistance pour la structuration du mouvement coopératif Marocain :

Dans le cadre de la conjugaison des efforts entrepris par les coopératives pour faire face aux difficultés rencontrées, (organisation et fonctionnement, gestion, commercialisation, concurrence, difficultés techniques...), une assistance est fournie, dans le cadre des attributions dévolues à l'ODCo, aux coopératives afin d'assurer leur structuration surtout en unions de coopératives.

2- Statistiques et gestion du registre central des coopératives :

2.1. Les statistiques :

Les statistiques constituent une source et un outil fondamental pour le secteur coopératif. L'information statistique permet ainsi au décideur, planificateur, tiers,...d'avoir une image chiffrée de la réalité et de réaliser des recherches et prévisions utiles pour le futur.

A cet effet, le Service Economique accomplit les tâches suivantes:

- Exploitation et traitement des indicateurs économiques et sociaux à partir des documents de fin

d'année, qui parviennent à l'ODCo des organismes coopératifs.

- Réaliser des tableaux de bord semestriels (Juin et Décembre). Lesquels tableaux renferment des données chiffrées sur l'effectif, les adhérents, le genre, les capitaux,...les créations, l'évolution sectorielle et géographique,...des organismes coopératifs au Maroc.
- Préparation, élaboration de l'annuaire statistique des coopératives, et d'autres documents statistiques selon le besoin...

-la réalisation d'enquêtes statistiques et d'études sectorielles et thématiques sur le plan nationale ou régional

-La diffusion des statistiques et informations sur le mouvement coopératif aux différents partenaires concernés de l'ODCo (administration, organismes et agences de développement, autorités publiques, chercheurs, universités,...)

2.2. Le registre central des coopératives :

Désigné autrefois comme « le fichier national des coopératives », il devient « le registre central des coopératives », et ce conformément au décret N° 2.15.617 en date du 24 Mars 2016 instituant les règles d'organisation et gestion du registre des coopératives au Maroc.

Pour mener à bien cette tâche, le service économique effectue les opérations suivantes :

- Saisie et traitement des nouveaux dossiers des coopératives enregistrées auprès des registres locaux,
- Informatisation et Classement régulier des documents, rapports, PV, et diverses correspondances dans les dossiers des coopératives concernées.
- Mise à jour et suivi permanent des dossiers et des documents registre central des coopératives.

Pour assurer une gestion et organisation performante et moderne du dit-registre ;l'ODCo amené deux opérations de grande envergure :

- La gestion et organisation physique des dossiers des coopératives au Maroc
- La mise en place d'un système de « Gestion Electronique des Documents » désigné par « GED »,qui permet ,par la numérisation des documents et dossiers des coopératives un traitement performant des documents ,dans les meilleurs délais par le biais d'un logiciel informatique approprié, la disposition et traitement riche de l'information et sa diffusion ;et enfin la conservation sécurisé et permanente des documents et dossiers des coopératives.

Les principales opérations du Service économique nécessitent une présence et un travail sur le terrain, auprès des coopératives, dans le but de les orienter, leur fournir l'assistance et l'encadrement nécessaires dans le cadre des prérogatives dévolues à l'ODCo d'une part, et collecter les données récentes sur les coopératives pour actualiser la base de données de l'ODCo et l'enrichir ; et enfin assurer l'accompagnement et le suivi régulier de ces coopératives dans le souci d'améliorer la situation socio-économique de leurs adhérents et les membres de leurs familles et participer à l'assainissement et au développement de leur environnement.